Municipalité de
Lac-aux-Sables

PROVINCE DE QUÉBEC

AUX CONTRIBUABLES DE LA MUNICIPALITÉ

AVIS PUBLIC DE PROMULGATION

Est par la présente donné par la soussignée, madame Manuella Perron, directrice générale et Greffière-trésorière de la susdite municipalité :

QUE lors de la séance ordinaire du 23 janvier 2024, le conseil municipal a adopté le règlement suivant :

RÈGLEMENT # 2023-603 ÉTABLISSANT LES TAUX DE TAXATION ET LES TARIFICATIONS POUR L'EXERCICE 2024, AINSI QUE LE TAUX D'INTÉRÊT ET LES VERSEMENTS

Le règlement a été déposé au bureau de la directrice générale et greffière-trésorière au 820, rue St-Alphonse, Lac-aux-Sables, Québec, G0X 1M0 où toute personne intéressée peut en prendre connaissance aux jours et heures régulières d'ouverture du bureau.

Le règlement peut également être consulté sur le site Internet municipal dans la section « Avis publics » de l'onglet « Notre municipalité » à l'adresse suivante : www.lac-aux-sables.qc.ca

DONNÉ À LAC-AUX-SABLES, LE 31 JANVIER 2024.

Manuella Perron, OMA
Directrice générale et Greffière-trésorière